

**Bureau du 6 décembre 2004**

**Décision n° B-2004-2753**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 163, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à l'Association du lotissement Les Noisetiers**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 25 novembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite, une parcelle de terrain de 230 mètres carrés environ dépendant de la propriété située au numéro 163 de cette voie et appartenant à l'Association du lotissement Les Noisetiers.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, ladite association céderait à titre gracieux la parcelle en cause ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis et concernant l'acquisition d'une parcelle de 230 mètres carrés environ, située 163, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite et appartenant à l'Association du lotissement Les Noisetiers.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0499 :

- pour ordre, en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2005,

- et en dépense réelle au compte 211 200 - fonction 822 - à hauteur de 457 pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,